

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2009**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand (ENITAC)

Nouvel intitulé : Ingénieur diplômé de VetAgro Sup

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

* Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur :

« Le métier de base de l'ingénieur consiste à poser et résoudre de manière toujours plus performante des problèmes souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre, au sein d'une organisation compétitive, de produits, de systèmes ou de services, éventuellement à leur financement et à leur commercialisation. A ce titre, l'ingénieur doit posséder un ensemble de savoirs techniques, économiques, sociaux et humains, reposant sur une solide culture scientifique.

L'activité de l'ingénieur mobilise des hommes et des moyens techniques et financiers, souvent dans un contexte international. Elle reçoit une sanction économique et sociale, et prend en compte les préoccupations de protection de l'homme, de la vie et de l'environnement, et plus généralement du bien-être collectif. »

Telle que définie par la CTI, la certification implique la vérification des qualités suivantes :

- Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales (voir ci-dessous).

- Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.

- Maîtrise des méthodes et des outils du métier d'ingénieur :

.identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis

.collecte et interprétation de données,

.utilisation des outils informatiques,

.analyse et conception de systèmes complexes,

.expérimentation.

- Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer :

.esprit d'équipe,

.engagement et leadership,

.management de projets, maîtrise d'ouvrage,

.communication avec des spécialistes comme avec des non spécialistes.

- Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels :

.compétitivité et productivité,

.innovation,

.propriété intellectuelle et industrielle,

.respect des procédures, qualité, sécurité.

- Aptitude à travailler en contexte international :

.maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères,

.sûreté, intelligence économique,

.ouverture culturelle,

.expérience internationale.

- Respect des valeurs sociétales :

.connaissances des relations sociales,

.environnement et développement durable,

.éthique.

* La dimension caractéristique de l'ingénieur de l'Enita Clermont :

L'ingénieur de l'Enita Clermont développe ces qualités dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du développement territorial. C'est un professionnel orienté vers les activités de production, de gestion, de mise en marché, de recherche-développement, d'audit, d'études, de conseil, d'animation et/ou de formation.

L'ingénieur de l'Enita Clermont appuie son action sur :

- des connaissances solides en :

.sciences du vivant

.sciences sociales

.sciences économiques et de gestion appliquées à l'agriculture, à l'agroalimentaire, au territoire, avec une dimension internationale.

- la maîtrise d'outils et de méthodes spécifiques à son secteur d'activité. Exemples : analyse du paysage, cartographie et SIG ; analyse sensorielle ; méthodes et indicateurs agri environnementaux ; techniques moléculaires.

Il maîtrise particulièrement les bases scientifiques et technologiques liées à son domaine d'activité (agriculture, développement territorial ou agroalimentaire). Dans l'ensemble de ces domaines, il possède une culture générale qui lui permet de resituer un problème ou une question relative à son domaine de compétence dans un contexte plus large et d'avoir ainsi une approche pluridisciplinaire. Il possède en particulier une connaissance des composantes et du fonctionnement global de l'exploitation agricole, de l'entreprise agroalimentaire et du territoire.

Ces bases et outils scientifiques et technologiques permettent à l'ingénieur ENITA Clermont de maîtriser les capacités suivantes, qui s'appliqueront différemment selon les secteurs :

- Réaliser un diagnostic intégrant l'approche systémique :

° d'exploitation agricole ou d'entreprise agroalimentaire, intégrant la durabilité, en lien avec le contexte territorial,

° agronomique et agroenvironnemental, de systèmes d'élevage ou de culture,

° territorial intégrant notamment les stratégies développées par les acteurs publics et privés, l'analyse paysagère, écologique et environnementale,

° diagnostic qualité, diagnostic produit alimentaire.

- Gérer des projets : à partir de diagnostics technico-économique et/ou stratégique, il est capable de concevoir, gérer, accompagner (ou aider à la prise de décision et à la mise en œuvre) et évaluer des projets à différentes échelles :

° de la plante ou de l'animal,

° de la parcelle agricole,

° du produit alimentaire,

° du territoire,

° en passant par l'entreprise agricole ou agroalimentaire.

- Innover, développer de nouveaux produits :

° activités de diversification en exploitation agricole,

° mise en marché de nouveaux produits agroalimentaires,

° optimisation des procédés alimentaires,

° sélection de nouvelles variétés à des fins agricoles ou environnementales, bio industrielles, de santé.

- Négocier avec différents acteurs en adoptant une démarche participative pour la mise en œuvre de projets cohérents, à l'échelle :

° d'un territoire,

° d'une entreprise agricole, agroalimentaire, de développement ou touristique dans son environnement.

- Intégrer une dimension filière agricole et agroalimentaire dans son action.

- Intégrer la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles (eau, air, sol, paysage, biodiversité) dans son action.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

* Secteurs d'activité :

Organisations professionnelles agricoles, syndicats agricoles, centres de gestion, production agricole, groupements de producteurs, coopératives agricoles, entreprises d'approvisionnement et de collecte, organismes et entreprises de sélection, instituts techniques, organismes certificateurs, entreprises agro-alimentaires, entreprises de distribution, restauration collective, collectivités territoriales, services publics et consulaires, comités d'expansion, syndicats mixtes, bureaux d'études, associations de développement, parcs naturels régionaux, banques et assurance, informatique...

* Types d'emplois accessibles :

Conseiller agricole ou de gestion, conseiller installation, responsable d'exploitation agricole, chargé de mission environnement, ingénieur approvisionnement/collecte, ingénieur technico-commercial, sélectionneur, ingénieur d'études / de recherche, ingénieur expérimentation, ingénieur certification, ingénieur de production, ingénieur logistique, ingénieur qualité, ingénieur commercial, ingénieur marketing, chargé d'affaires agricoles, agent de développement, animateur, chargé de mission, chargé d'études, formateur, cadre administratif...

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'obtention du diplôme est basée sur le suivi d'un cursus post-baccalauréat de 5 années (ou 10 semestres) comprenant : - deux années de formation scientifique et/ou technologique de base suivie en classe préparatoire BCPST ou TB, 1er cycle d'université ou section BTS ou

DUT ; un concours permet l'accès à la suite de la formation ;

- trois premiers semestres de formation en école destinés à l'acquisition ou au renforcement de connaissances et de méthodes, permettant d'évoluer et de s'adapter au cours de la vie professionnelle, et au cours desquels est défini un projet professionnel personnel : tronc commun de 45 semaines (enseignement disciplinaire ou pluridisciplinaire suivi par l'ensemble des étudiants) - modules de groupes de 2 semaines - stages pratiques en exploitation agricole (8 semaines minimum) et en entreprise agro-alimentaire (4 semaines minimum), en France ou à l'étranger ;

- trois semestres suivants de formation, au cours desquels le cursus est adapté au projet professionnel pour préparer l'accès au premier emploi et peut se dérouler dans l'école ou dans un autre établissement en France ou à l'étranger : modules d'approfondissement de 14 semaines - stage pré-optionnel (4 semaines minimum, en France ou à l'étranger) - option de troisième année - stage de fin d'études (6 mois, en France ou à l'étranger - avec mise en situation professionnelle).

La validation se fait par semestre et par des contrôles en cours de formation. Les modalités d'évaluation sont définies dans le règlement des études. Le stage de fin d'études donne lieu à rédaction et soutenance finale d'un mémoire. Le diplôme est décerné sur la base de la moyenne générale établie sur les 6 semestres de formation en école et du niveau de maîtrise d'une langue étrangère .

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants chercheurs
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur : 1985

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Dernier arrêté d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur : 29 mars 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site internet de l'école Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français

<http://www.portea.fr>

<http://www.enitac.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Ingénieur diplômé de VetAgro Sup